

Bulletin de l'I.I.O.

Volume 31, N° 4

Décembre 2009



William Angrick

Les trois premiers mois de l'I.I.O. « nouvelle formule » ont été très productifs dans sa phase de commencement et marqués par la poursuite des travaux au niveau de notre site Internet, la publication de notre premier bulletin d'Autriche et, plus récemment, la réunion inaugurale réussie du nouveau Conseil d'administration à Vienne.

Du 18 au 20 novembre, le nouveau Conseil d'administration de l'I.I.O. et le Conseil d'administration de l'I.I.O. Canada se sont rencontrés dans les locaux spécialement aménagés pour l'I.I.O. par le Collège des Médiateurs autrichiens. Magnifiques et spacieuses, ces pièces répondront assurément à nos besoins durant de nombreuses années.

Le Conseil d'administration se réunissant pour la première fois, nous avons tout

d'abord fait plus ample connaissance, ce qui nous a permis très rapidement de communiquer aisément et directement. L'ensemble du Collège des Médiateurs autrichiens nous a accueillis avec courtoisie et souhaité la bienvenue dans nos nouveaux bureaux.

Peter Kostelka, le Secrétaire général, a présenté au Conseil d'administration les membres du personnel administratif de l'I.I.O. avec lesquels nous avons eu par la suite maintes occasions de dialoguer au cours de cette réunion et des manifestations en parallèle.

Nous avons pris connaissance des rapports financiers actualisés de David Percy et Gord Button et bouclé les processus qui nous permettront de mettre à exécution nos décisions fiscales depuis l'Autriche avec participation active du trésorier et d'autres représentants du Conseil d'administration sous forme électronique.

Le Conseil d'administration a pris connaissance des rapports actualisés sur les adhésions d'Alice Tai et de Peter Kostelka. Certaines décisions ont été prises. J'ai nommé un conseil statutaire et de gouver-

nance présidé par Mats Melin et composé d'Arlene Brock, Bev Wakem, Rafael Ribó, Gord Button et de deux membres supplémentaires qui seront nommés par les vice-présidents régionaux d'Asie et d'Afrique.

J'ai demandé au Secrétaire général d'intervenir comme membre de droit dans tous les comités permanents et spéciaux et à l'équipe du Secrétariat d'être disponible pour assister ces comités dans leurs travaux de recherche et toute autre tâche.

Le comité des nominations et élections, présidé par Tom Frawley, s'est rencontré à Vienne. Objet de nombreuses discussions, le rapport final qui doit être présenté par ce comité à l'ensemble du Conseil d'administration annonce des changements des plus souhaitables quant à la sélection et à l'élection de nos représentants. Un éventail concret de recommandations issues des réflexions du Conseil d'administration en 2010 sera communiqué ultérieurement par les membres du comité. Outre Tom, ce comité est composé d'Arlene Brock, de Caroline Sokoni, de Javed Malik, de Bev Wakem et de Gord Button.

Nous nous sommes également penchés sur le meilleur moyen de répondre aux besoins de nos membres, à la fois avec les fonds résiduels de l'I.I.O. Canada – organisation qui ralentit ses activités – et le nouvel I.I.O. qui sera en mesure d'investir la majeure partie des futures contributions d'adhésion dans un service direct d'adhésion.

Les recueils de publications de l'I.I.O. qui restent dans l'inventaire de l'I.I.O. Canada vont être expédiés à des bibliothèques de l'ombudsman et centres de recherches régionaux, cette mesure visant à garantir que les publications de l'I.I.O. perdureront à un niveau global et seront disponibles dans les années à venir. Ces actions vien-

nent s'ajouter à la donation de la vaste collection d'Edmonton de publications de l'I.I.O. et de parutions liées à l'Ombudsman à la bibliothèque de l'Université d'Alberta où elles vont être cataloguées et mises à la disposition des chercheurs et spécialistes sous forme de prêts entre bibliothèques.

Il a par ailleurs été décidé d'affecter tout fond résiduel de l'I.I.O. Canada à un futur projet d'adhésion et j'ai nommé un comité de formation I.I.O. chargé d'examiner et de recommander un calendrier des programmes de formation sponsorisés par l'I.I.O.

Peter Kostelka, Mats Melin, Alice Tai, Rafael Ribó, Arlene Brock et moi-même avons présenté les comptes rendus sur nos activités et les expériences qui ont été les nôtres depuis le Congrès mondial de l'Ombudsman en 2009 à Stockholm en participant à de nombreuses réunions et conférences régionales de l'Ombudsman à São Paulo et à Brasilia au Brésil, à Bangkok en Thaïlande, et à Florence en Italie – réunions qui nous ont également permis de rencontrer les responsables et membres de l'Association des ombudsmans du Brésil, des « Ouvidores » du Brésil, de l'Association des ombudsmans d'Asie et de l'Institut Européen de l'Ombudsman.

Nous avons clôturé cette réunion inaugurale historique du Conseil d'administration de l'I.I.O. en décidant d'organiser en 2010 la réunion annuelle du Conseil d'administration aux Bermudes.



William Angrick
Président de l'I.I.O.



Peter Kostelka

L'automne 2009 a été marqué par des activités de transition supplémentaires et la préparation de la réunion du Comité à Vienne. En octobre, le Secrétariat général a emménagé dans ses nouveaux locaux dans l'ancienne salle de bal du palais dans lequel le Collège des Médiateurs autrichiens se trouve. Les bureaux nouvellement équipés s'étendent sur 200 mètres carrés. Expédiés du Canada en Autriche, les archives de l'I.I.O. ont également intégré leur nouveau domicile à Vienne.

Le nouveau siège de l'I.I.O. a déjà attiré bon nombre de délégations et visiteurs internationaux, parmi lesquels le Yuan de contrôle de Taiwan le 23 octobre 2009, le nouveau Protecteur du citoyen de la République d'Afrique du Sud le 10 novembre 2009 et le Défenseur des droits de l'homme de la République d'Arménie le 17 novembre 2009.

En septembre, un autre aspect de la phase de transition a pu être mené à bien. Le 17 septembre 2009, le ministère fédéral autrichien des Affaires européennes et internationales a accordé à l'Institut international de l'Ombudsman un statut légal national privilégié en qualité d'ONG internationale.

La manifestation la plus importante a eu lieu en novembre lorsque le Secrétariat général a accueilli pour la première fois une réunion du Conseil à Vienne. Le Secrétariat général a profité des échanges personnels et débats animés. Le Conseil a pris plusieurs décisions importantes qui

détermineront le programme de travail du Secrétariat général pour 2010.

Pour ce qui est des adhésions, j'ai informé les participants que, jusqu'à la fin novembre 2009, plus de la moitié de toutes les adhésions avaient été renouvelées pour l'année 2009/2010. Le Conseil d'administration a approuvé la mise en place d'un nouveau registre pour les adhésions qui remplacera par conséquent les listes actuelles sur papier et qui sera disponible en ligne pendant 2010.

Plusieurs institutions ont manifesté leur intérêt d'adhérer à l'I.I.O. en qualité de membre institutionnel ou associé. Le Conseil d'administration a mis en place une procédure de demande d'adhésion garantissant des standards cohérents, transparents et égaux. Un nouveau dossier de demande d'adhésion fournira à l'I.I.O. les informations de fond essentielles sur le candidat eu égard à son indépendance institutionnelle, sa structure et ses pratiques quotidiennes.

Le Conseil d'administration de l'I.I.O. a également décidé de renforcer la coopération avec d'anciens membres qui ont fourni par le passé de précieuses suggestions à l'Institut sans toutefois s'acquitter de leur cotisation pour 2008/2009. Le Conseil d'administration propose à ces institutions une procédure d'adhésion accélérée qui leur permettra de réintégrer la catégorie de membre qui était la leur auparavant.

Les finances de l'I.I.O. ont été un sujet clé à l'ordre du jour à Vienne. Le trésorier a suggéré un système de contrôle et de rapports en matière de gestion du budget garantissant des structures financières efficaces et transparentes. Le Conseil d'administration a donné suite à cette suggestion et décidé que les rapports seraient désormais soumis par le trésorier au Conseil sur une base trimestrielle à partir du

printemps 2010. Le Conseil d'administration a également désigné une société chargée d'effectuer l'audit externe 2009/2010.

Comme le Président l'a souligné, le Conseil d'administration a convenu de reprendre un instrument de formation déjà existant de l'I.I.O. Canada. Élaboré par le bureau de l'Ombudsman de l'Ontario, le projet de formation « Sharpening Your Teeth (SYT) » propose un briefing intensif sur les principes de travaux d'investigation et de communication avec le public. Ayant l'intention de proposer une telle formation au siège de l'I.I.O. à Vienne, le Secrétariat général va se charger de clarifier les détails en termes de logistique et d'estimation des coûts avec le bureau de l'Ombudsman André Marin.

La communication a été une autre priorité de la réunion de Vienne. Le Conseil d'administration a convenu que le Secrétariat général mette sur pied un nouveau site Internet qui seront opérationnels à l'été 2010. Tous les domaines actuellement réservés par l'I.I.O. vont être prolongés d'un an. Durant la phase de transition, le Président a demandé l'aide de l'I.I.O. Canada pour maintenir les services prisés de listes de diffusion jusqu'à l'été 2010. Le Conseil d'administration a également opté pour un premier projet concret de publication du site Internet de l'I.I.O. Grâce aux efforts de l'Ombudsman parlementaire suédois et du bureau de l'Ombudsman de l'Ontario, les rapports du Congrès de Stockholm sont en cours de préparation pour publication sur le site Internet de l'I.I.O.

Le Conseil d'administration s'est également penché sur la future politique de publication de l'I.I.O. Il est prévu d'élargir l'étendue du Bulletin de l'I.I.O. pendant 2010 et d'y inclure de précieuses contributions de spécialistes. Il sera demandé aux

bureaux de l'Ombudsman récemment établis de rapporter leurs premières expériences, et aux organisations internationales et ONG d'apporter leur contribution. Cette nouvelle formule sera complétée d'une nouvelle présentation.

Les questions concernant le renforcement d'une bonne gouvernance et la notion d'État de droit suscitant un grand intérêt théorique interdisciplinaire et étant directement liées aux travaux des institutions de l'Ombudsman, le Conseil d'administration a décidé que l'I.I.O. encouragera à l'avenir les débats académiques en présentant les nouveaux « documents de travail de l'I.I.O. ». Ces documents seront édités par l'I.I.O. et la sélection des articles sera confiée à des diplômés en vue d'en garantir la crédibilité et l'indépendance académiques.

Un autre projet à long terme – la collaboration accrue avec des organisations internationales – a également été approuvé. Le Conseil a donné mandat au Secrétariat général pour poursuivre les entretiens avec la Banque Mondiale dans l'optique d'une éventuelle coopération. D'autres rencontres prévues avec les Nations Unies devraient permettre de clarifier les possibilités pour l'I.I.O. d'obtenir un statut d'observateur.

Comme vous l'aurez remarqué à la lecture de ce bref résumé, l'année 2009 a été productive pour l'I.I.O. et nul doute que 2010 sera une année toute aussi intéressante et active. Je profite de cette occasion pour vous remercier de votre collaboration en 2009 et souhaite à tous les membres et partenaires institutionnels de l'I.I.O. une bonne et heureuse année 2010 !



Dr Peter Kostelka, Secrétaire général

Conférence mondiale de l'I.I.O. en 2012

Le Conseil d'administration de l'I.I.O. accepte d'ores et déjà les manifestations d'intérêt pour l'organisation de la 10^e Conférence Mondiale de l'I.I.O. qui aura lieu en 2012.

Les manifestations d'intérêt de membres institutionnels sont à adresser au Secrétariat général.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE L'OMBUDSMAN

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, 1^{er} février 2010

Le Médiateur de la République française organise la conférence « Les droits de l'homme aujourd'hui : principes universels et garanties régionales – Charte arabe des droits de l'homme et Convention européenne des droits de l'homme » en collaboration avec l'Université Panthéon-Assas et la John Hopkins University. L'ouverture de cette conférence qui se tiendra le 1^{er} février 2010 à Paris est placée sous l'égide des Nations Unies, de la Ligue des États arabes et du Conseil de l'Europe.

Pour de plus amples informations et pour vous inscrire, veuillez contacter Stéphanie Carrère à l'adresse suivante: Stephanie.carrere@mediateur-republique.fr.

90^e ANNIVERSAIRE DE L'INSTITUTION DE L'OMBUDSMAN EN FINLANDE, 11 février 2010

À l'occasion de son 90^e anniversaire, l'Ombudsman parlementaire finlandais organise le 11 février 2010 une manifestation commémorative à Helsinki.

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'I.I.O., octobre 2010

Mme Arlene Brock, ombudsman des Bermudes, accueillera la prochaine réunion du Conseil d'administration de l'I.I.O. prévue pour octobre 2010. De plus amples informations à ce propos seront fournies en temps voulu.

CONFÉRENCE DE LA RÉGION EUROPÉENNE DE L'I.I.O., 3 – 6 octobre 2010

La Région européenne de l'I.I.O. organisera une conférence à Barcelone du 3 au 6 octobre 2010. Les discussions porteront sur le thème « L'Europe en tant que société ouverte : une vision globale et complète du phénomène migratoire dans nos pays ».

Pour de plus amples informations, veuillez contacter : ioieurope@sindic.cat

CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES OMBUDSMANS DES ÉTATS-UNIS (USOA), 6 – 8 octobre 2010

Le Congrès annuel de l'Association des ombudsmans des États-Unis se tiendra du 6 au 8 octobre 2010 à l'hôtel Crown Plaza à Dayton, Ohio.

Pour plus de détails, veuillez contacter Diane Welborn à l'adresse suivante : welborn@dayton-ombudsman.org.

ANNONCE DE MANIFESTATIONS PROCHAINES

Vous souhaitez communiquer des informations sur une conférence, une réunion ou une manifestation à venir organisée par votre institution ?

Veuillez contacter le Secrétariat général de l'I.I.O. (ioi@volksanw.gv.at). Votre manifestation sera annoncée dans le prochain Bulletin.

ACTUALITÉ DE L'OMBUDSMAN

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE : TENTATIVE D'ASSASSINAT DU MÉDIATEUR EN CHEF

Des coups de feu ont été tirés sur Chronox Manek, médiateur de Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui a été sérieusement blessé lors d'une tentative d'assassinat devant son domicile de Port Moresby le 11 décembre 2009.

L'Institut International de l'Ombudsman condamne cette agression du médiateur en chef Manek, réputé pour son engagement contre la corruption, qui montre qu'un ombudsman qui prend sa tâche au sérieux prend également des risques personnels.

Dans une première réaction, William Angrick, Président de l'I.I.O. et Peter Kostelka, Secrétaire général de l'I.I.O., ont envoyé un message à M. Manek et à ses collègues en leur exprimant la préoccupation de la communauté. La famille internationale des ombudsmans espère qu'il se rétablira rapidement et poursuivra cette tâche importante. L'I.I.O. est fier de compter un tel ombudsman courageux et incorruptible au sein de son Conseil d'administration.

MACAO : FIN DE MANDAT DU COMMISSAIRE

M. Cheong U quittera la Commission contre la Corruption (CCAC) au terme de son mandat le 19 décembre 2009 pour exercer en qualité de Secrétaire des Affaires sociales et culturelles.

M. Cheong U a exprimé à l'I.I.O. sa reconnaissance pour le soutien permanent fourni à la CCAC et souligné le fait qu'il avait apprécié de pouvoir faire partie intégrante de l'I.I.O. en qualité de membre du Conseil, non sans conclure qu'il était convaincu que son successeur poursuivra l'étroite collaboration mise en place entre la CCAC et l'Institut International de l'Ombudsman.

<http://www.ccac.org.mo>

ITALIE : NOUVELLE LOI VISANT À SUPPRIMER LES INSTITUTIONS DE L'OMBUDSMAN LOCALES

Le gouvernement italien a approuvé une nouvelle loi en vertu de laquelle les villes et communes vont devoir supprimer leurs institutions de l'Ombudsman locales. Par conséquent, toutes les institutions locales de l'Ombudsman vont progressivement cesser d'exister après la prochaine élection du conseil municipal correspondant.

Les institutions de l'Ombudsman locales sont particulièrement importantes pour le public dans la mesure où l'Italie n'a aucun Ombudsman national et que les institutions de l'Ombudsman régionales n'existent que dans certaines parties du pays. Dans une déclaration adressée à l'I.I.O., Vittorio Gasparrini indique au nom de M. Morales, Ombudsman de la région de Toscane, que cette nouvelle réglementation est susceptible de violer la Constitution italienne qui accorde une autonomie à toutes les villes et qui leur permet d'instaurer, par le biais de leur constitution locale, la base légale pour une institution de l'Ombudsman.

Le gouvernement italien justifie cette démarche par la nécessité de réduire les coûts à l'heure où certaines régions ont

déjà convenu de minimiser les coûts en ne mettant en place qu'une seule institution de l'Ombudsman pour représenter plusieurs villes.

Dans une lettre adressée à la Coordination italienne de l'Ombudsman, le V.-P. Région Europe Rafael Ribó a exprimé au nom de l'I.I.O. ses préoccupations quant à l'avenir des institutions de l'Ombudsman locales en Italie et souligné le rôle démocratique important qu'elles assument dans le cadre du contrôle de l'administration publique. Pour de plus amples informations sur la position de l'I.I.O., veuillez consulter le site Internet de l'Institut à l'adresse suivante : www.theioi.com

MEXIQUE : NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Le 17 novembre 2009, le Sénat des États-Unis du Mexique a nommé le Dr Raúl Plascencia Villanueva à la tête de la Commission nationale mexicaine des droits de l'homme pour un mandat de cinq ans.

M. Plascencia Villanueva a réitéré sa ferme intention de collaborer étroitement avec des institutions comme l'I.I.O., et de partager des expériences et des exemples de meilleure pratique dans le domaine des droits de l'homme et de la bonne gouvernance.

En qualité de nouveau Président de la Commission nationale mexicaine des droits de l'homme, M. Plascencia Villanueva a nommé l'Ambassadeur Luis Ortiz Monasterio au poste de nouveau Secrétaire exécutif de l'institution.

<http://www.cndh.org.mx>

NOUVELLE MÉDIATRICE POUR LE VORARLBERG (AUTRICHE)

Élue nouvelle médiatrice par le Parlement du Land du Vorarlberg, Gabriele Strele a pris ses fonctions le 30 octobre 2009 et succède au Dr Felix Dünser qui a réintégré, au terme d'un mandat de six ans non renouvelable, la magistrature.

Gabriele Strele a travaillé précédemment dans le domaine de l'éducation des adultes et un cabinet juridique. Ayant par ailleurs achevé sa formation de médiatrice, elle est la Vice-présidente de l'Association familiale autrichienne. Gabriele Strele est titulaire d'un diplôme de droit de l'Université d'Innsbruck.

Gabriele Strele est responsable des doléances envers l'administration du Land et des communes du Vorarlberg. En outre, elle est la trésorière de l'Institut Européen de l'Ombudsman à Innsbruck.

<http://landesvolksanwalt.at>

AFRIQUE DU SUD : PRISE DE FONCTION DU NOUVEAU PROTECTEUR DU CITOYEN

Thulisile (Thuli) Nomkhosi Madonsela, avocate de profession, a été nommée troisième Protecteur du citoyen d'Afrique du Sud par le Président en octobre 2009 après avoir été recommandée par le Parlement à la suite d'un vote à 100 % en sa faveur de tous les partis qui y sont représentés.

Avocate experte en droit constitutionnel, droits de l'homme et égalité et spécialiste en politique comptant plus de deux décennies d'expérience juridique, Thuli Madonsela a été la seule commissaire à plein temps au sein de la Commission sud-africaine chargée des réformes de lois. Comptant parmi les auteurs de la constitu-

tion anti-apartheid d'Afrique du Sud, Thuli Madonsela est également co-architecte de « Justice Vision 2000 » le Plan d'Action national de Promotion et de Protection des Droits de l'homme. Mme Madonsela est titulaire d'un BA Law (UNISWA) et d'un LLB (Wits).

<http://www.publicprotector.org>

PROVINCE AUTONOME DE VOÏVODINE : NOUVEL OMBUDSMAN

Le Parlement de la Province autonome de Voïvodine a nommé M. Dejan Janca nouvel ombudsman de la Province de Voïvodine lors de sa réunion qui s'est tenue le 15 octobre 2009. Élu avec 104 votes en sa faveur, il remplace M. Petar Teofilovic, au terme de son mandat de six ans.

M. Dejan Janca compte déjà une carrière à la fois locale et internationale en matière de protection des droits de l'homme. Il a, entre autres, dirigé le Département de droit international public de la Faculté de droit de l'Université de Novi Sad, été membre du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à New York et ambassadeur de la République fédérale de Yougoslavie en Hongrie.

<http://www.ombudsmanapv.org>

CORÉE DU SUD : NOUVEAU RESPONSABLE DE LA COMMISSION ANTI-CORRUPTION ET DROITS CIVILS

En août, Yang Kun, Président de la Commission anti-corruption et droits civils, a démissionné de son poste pour des raisons personnelles et réintégré la Hanyang University où il avait exercé auparavant comme professeur de droit.

Jae Oh Lee, nouveau Président de la Commission anti-corruption et droits civils,

a pris ses fonctions le 30 septembre 2009. Membre de la 15^e, 16^e et 17^e assemblées nationales, Jae Oh Lee a occupé diverses fonctions importantes, notamment comme Président de la Commission spéciale pour la réforme politique et membre du Conseil suprême, GNP, tout comme envoyé spécial du Président Lee Myung-Bak élu en 2008. Il est diplômé de la Faculté d'Économie de l'Université de Joongang et est titulaire d'un doctorat honoris causa en sciences politiques de l'Université de Chung-Ang.

<http://www.acrc.go.kr>

APPORTEZ VOTRE CONTRIBUTION À L'ACTUALITÉ DE L'OMBUDSMAN

Le Secrétariat général de l'I.I.O. s'efforce d'être à l'écoute de tous les changements intervenant dans les bureaux membres et partenaires institutionnels de l'I.I.O. Si votre institution souhaite apporter sa contribution à cette section du Bulletin, veuillez envoyer un texte succinct au Secrétariat général de l'I.I.O. à l'adresse suivante : ioi@volksanw.gv.at.

ÎLES CAÏMANS : NOMINATION D'UNE NOUVELLE MÉDIATRICE

En juin, la juriste britannique Nicola Williams a été nommée par le Bureau du Gouverneur nouveau Commissaire aux doléances pour le Gouvernement des îles Caïmans. Mme Williams, ancien commissaire au sein de la Commission de police indépendante pour Londres et le Sud-est de l'Angleterre, a remplacé en août le Dr John Epp qui a occupé ce poste durant les trois dernières années.

Mme Williams, qui compte plus de huit ans d'expérience dans la recherche, la média-

tion et la résolution de plaintes, a travaillé pendant pratiquement 16 ans comme avocate dans un cabinet privé. Mme Williams est titulaire d'un diplôme de droit de la South Bank University de Londres.

<http://www.occ.gov.ky>

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À VIENNE – PHOTO OFFICIELLE



La photo de famille officielle de la Réunion du Conseil d'administration de l'I.L.O. à Vienne montre (de gauche à droite) : Caroline Sokoni (Zambie), Secrétaire général Peter Kostelka (Autriche), Lynette Stephenson (Trinité-et-Tobago), Président William P. Angrick II (États-Unis / Iowa), Vice-Présidente régionale Arlene Brock (Bermudes), Trésorier Gord Button (Canada / Alberta), Vice-Présidente régionale Beverley Wakem (Nouvelle-Zélande), Vice-Président régional André Marin (Canada / Ontario), Tou Wai-fong représentant Cheong U (Macau), Mafarma Sanogo représentant Amina Ouédraogo (Burkina Faso), Giorgos Kaminis (Grèce), Vice-Président régional Rafael Ribó (Espagne / Catalogne), Chronox Manek (Papouasie-Nouvelle-Guinée), Alan Lai (Hong Kong) Vice-Président Mats Melin (Suède), Jaechoong Lee (Corée), Tom Frawley (Royaume-Uni / Irlande du Nord).

Le Secrétariat de l'I.L.O. remercie le Collège des Médiateurs, la Ville de Vienne, le Parlement autrichien et la compagnie d'assurances « Vienna Insurance Group » de sponsoriser cette réunion.

VOLKSANWALTSCHAFT



VIENNA 
INSURANCE GROUP



REPUBLIK ÖSTERREICH
Parlament

Stadt Wien
Wien ist anders.

© Institut International de l'Ombudsman
Secrétariat général
c/o Collège des Médiateurs autrichiens
Singerstrasse 17, A-1015 Vienne, Boîte postale 20
E-Mail : ioi@volksanw.gv.at
www.theioi.com

Dr Peter Kostelka, Secrétaire général
Tél. : (+43) 1 51505-111, fax : (+43) 1 51505-160

Christine Stockhammer, Chef du Département (allemand, anglais, français, espagnol, néerlandais)
Tél. : (+43) 1 5129388-203, fax : (+43) 1 5129388-200

Ursula Bachler, Administration (allemand, anglais, français, italien)
Tél. : (+43) 1 5129388-201, fax : (+43) 1 5129388-200

Karin Wagenbauer, Administration (allemand, anglais, espagnol, français)
Tél. : (+43) 1 5129388-202, fax : (+43) 1 5129388-200